



L'accès aux soins, un droit pour tous

Pr. El Houssaine Louardi
Ministre de la Santé

Plan

- Contexte National
- Impératifs et Approches pour le développement du secteur de la santé
- Droit à la santé dans la nouvelle constitution du Maroc
- Les autres droits constitutionnels liés à la santé
- Analyse de la situation: Principaux acquis
- Indicateurs Clés
- Vision Globale du secteur
- Un impératif majeur : Réussir la généralisation du RAMED
- RAMED: Bilan du 13 Mars au 31 Décembre 2012
- Sept priorités d'actions
- Bilan du ministère de la santé pour l'année 2012
- Priorité du plan d'action du ministère de la santé pour l'année 2013

Contexte national :

Transformation sociale et politique

■ Avant le 9 mars 2011

- Consolidation de la démocratie et des droits
- Réforme de la Moudawana de la famille
- Réforme de la Couverture Médicale de Base (CMB)
- Initiative Nationale de Développement Humain
- Printemps démocratique : Revendication de justice sociale
- Mise en place du Conseil économique et social

■ Après le 9 mars 2011

- ***Nouvelle constitution***
- *Elections anticipées*
- Nouveau gouvernement : Nouveau programme gouvernemental

Impératifs et approches pour le développement du secteur de la santé

Impératifs:

- Décliner les dispositions de la nouvelle constitution
- Mettre en œuvre le programme du gouvernement
- Consolider les acquis
- Répondre aux attentes essentielles de la population et aux nouveaux défis liés à la santé (nouvelles priorités)
- Restaurer un climat de confiance entre les parties prenantes du secteur

3 approches complémentaires:

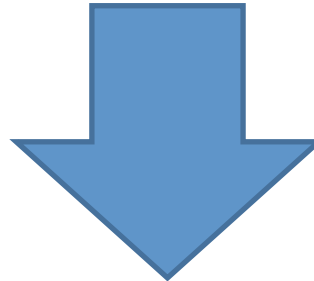
1. Une approche fondée sur les droits humains
2. Une approche de démocratie sanitaire
3. Une approche systémique

Approche fondée sur les droits

- **Déclinaison des dispositions de la nouvelle Constitution**
 - La promotion des droits est l'un des grands apports de la constitution
 - Le mot droit(s) est cité 88 fois, [Constitution(elle): 158 fois et Loi(s) : 152 fois].
 - Première constitution qui consacre le droit à la santé (art.31)
- **Engagement dans la charte sociale recommandée par le Conseil Economique et Social**
 - « Pour une nouvelle charte sociale: des normes à respecter et des objectifs à contractualiser » (Nov. 2011)
- **Engagement dans les conventions et pactes internationaux**
 - Déclaration universelle des droits de l'homme (1948);
 - Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) ;
 - Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979) ;
 - Convention relative aux droits de l'enfant (1989),...
- **Engagement dans la constitution de l'OMS**

Approche fondée sur les droits

Selon l'OMS (2002), une approche de la santé fondée sur le respect des droits



- Utiliser les droits humains comme **cadre de développement de la santé**
- Faire en sorte que **les droits humains soient partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques** et des programmes de santé dans tous les domaines, y compris les domaines politique, économique et social.

Droit à la santé dans la nouvelle constitution du Maroc

1. Droit à la vie (art. 20)
2. Droit à la sécurité et à la protection de la santé (art. 21)
- 3. Droit d'accès aux soins (art. 31)**
4. Droit à un environnement sain (art. 31)
5. Droit à la couverture médicale (art. 31)
6. Droit à la santé des personnes et catégories à besoins spécifiques (art. 34)
7. Droit d'accès à des soins de qualité et à la continuité des prestations (art. 154)

Les autres droits constitutionnels liés à la santé

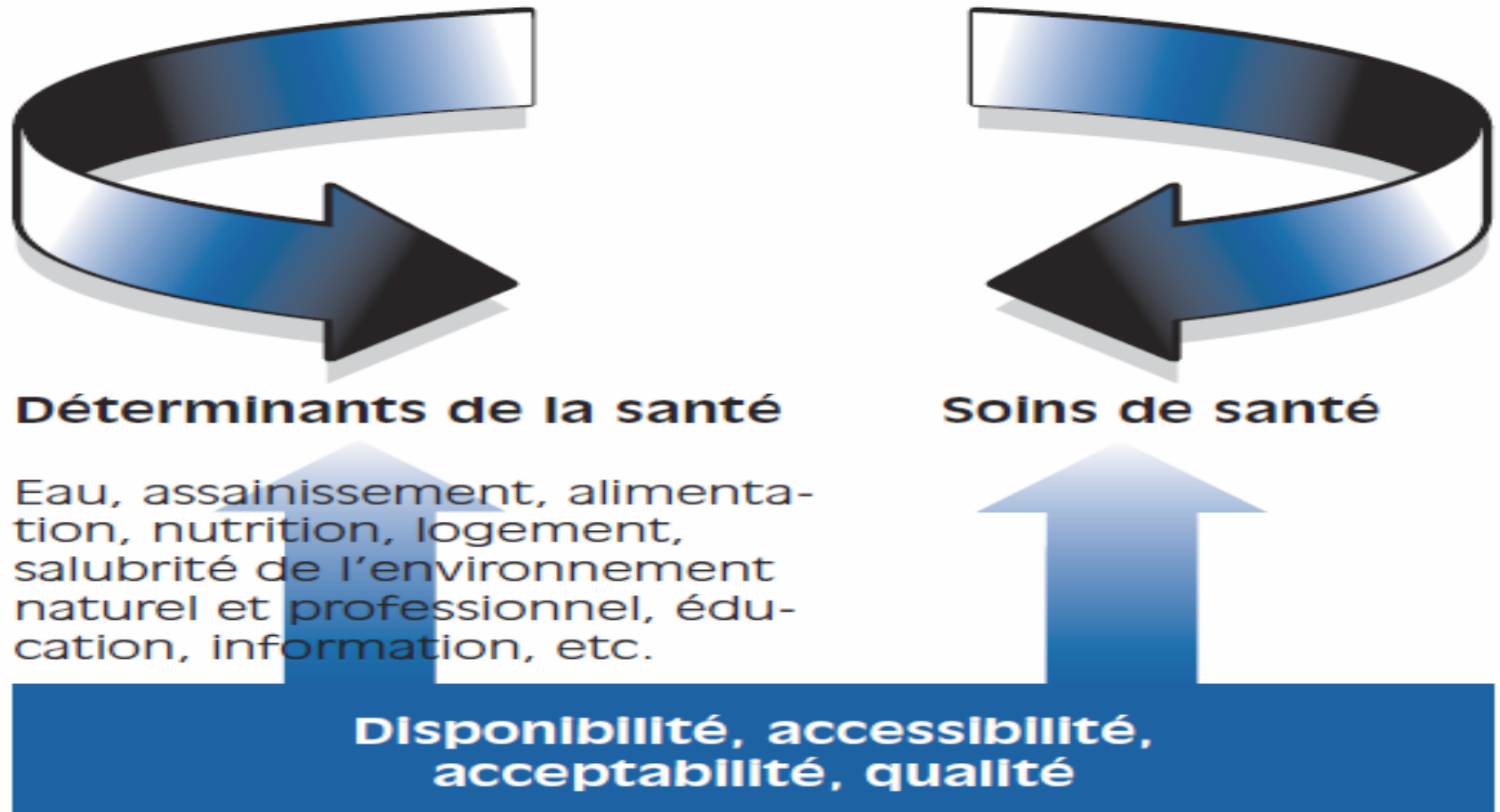
1. Droit à la participation (art. 12-13)
2. Droit d'accès à l'information (art.27)
3. Droit à la protection de la famille et à la préservation de son unité (art.32)

Approche de la santé fondée sur les droits humains

Cadre de référence

Droits de l'homme, santé et stratégies de réduction de la pauvreté (2009)

Le droit à la santé



(Observation générale n° 14 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels)

Analyse de la situation

Principaux acquis

1. Maîtrise de l'accroissement démographique

- L'indice synthétique de fécondité (ISF) : 2.2 enfants/famille contre 7 en 1960

2. Gain de 28 ans d'espérance de vie à la naissance (EVN)

- EVN est passée à **74.8 ans** en 2011 contre **47 ans** en 1962

3. Réduction de la Mortalité Maternelle et Infanto-juvenile

- TMM: 112 pour 100 000 nv en 2010 contre 359 en 1980
- TMIJ: 30.5 %° en 2010 contre 138 %° en 1980

4. Maîtrise des maladies transmissibles

- Eradication ou élimination de la majorité des maladies sous surveillance (Diphtérie, Coqueluche, polio, paludisme...)

Analyse de la situation

Indicateurs clés

Offre de soins

Financement

Part de la dépense
en santé dans le PIB

6,2%

Part du budget du MS
dans celui de l'Etat

5,3%

Dépenses directes
des ménages : 54%

1 lit pour 1000
habitants

1 Centre de santé
pour 10.000 hab

1 médecin pour
12.000 hab

1 Infirmier pour
1000 hab

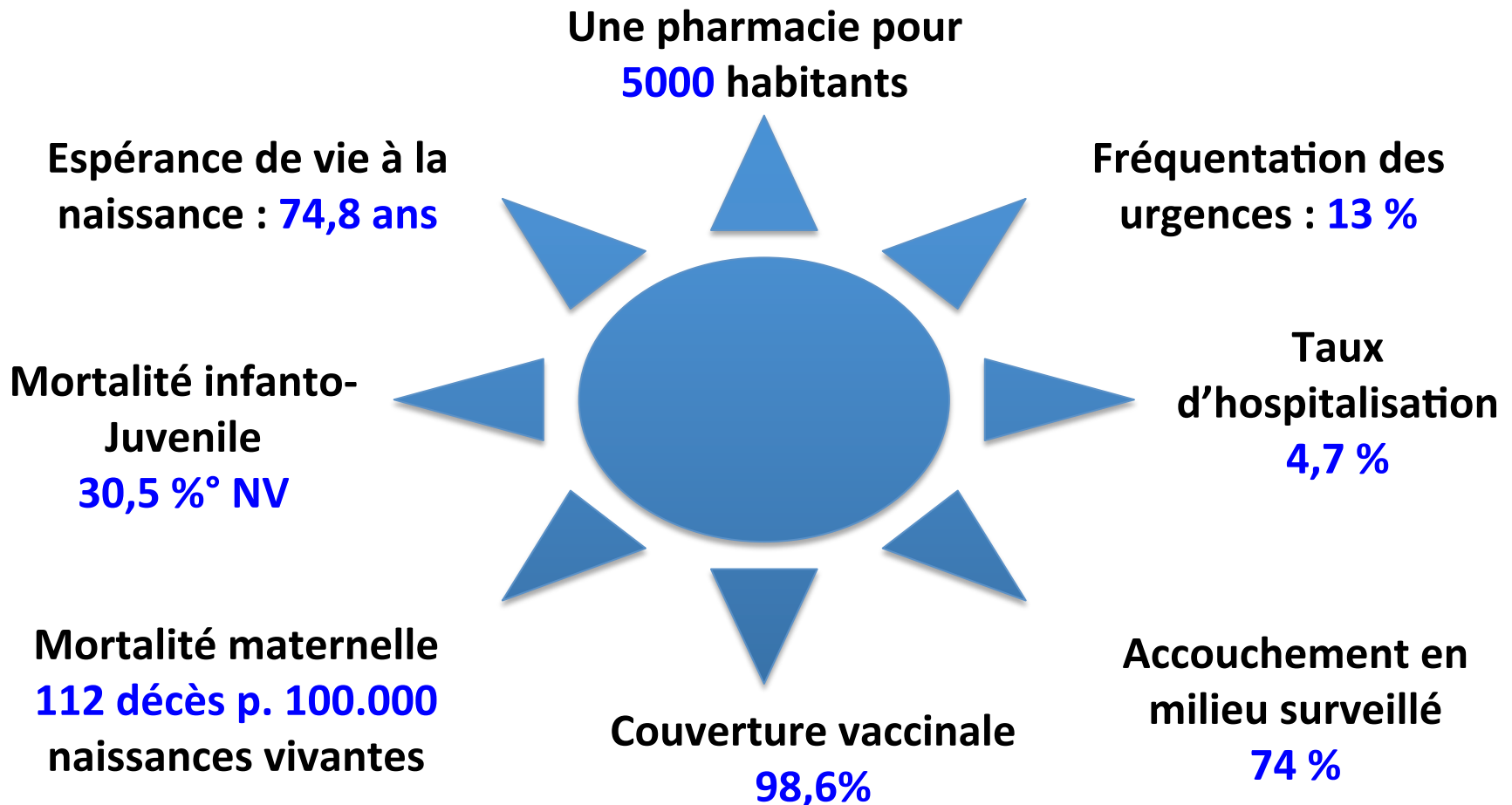
Médicaments
400 DH/hab.

Analyse de la situation

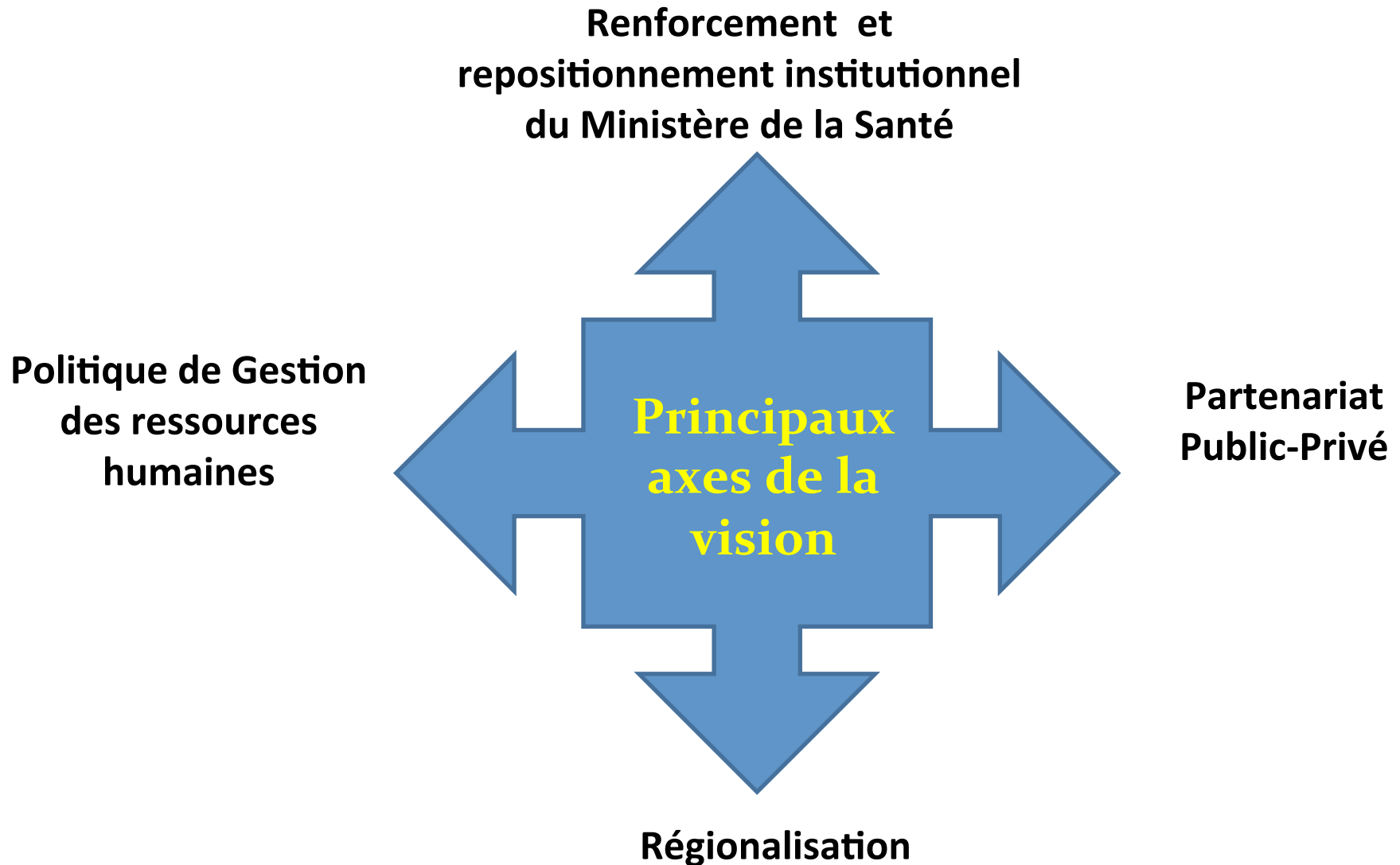
Indicateurs clés

Etat de santé

Utilisation des services



Une vision globale du secteur



Une vision globale

- 1. Renforcement et repositionnement institutionnel du Ministère de la Santé** [Garant de l'équité dans l'offre de soins et dans l'accès aux soins]
- 2. Partenariat public-privé**
[Achat de service de dialyse, Achat de prestation de médecins, Achat de prestation de diagnostic, Partage de la mission de service public (gardes, urgences), Investissements privés]
- 3. Développement de la régionalisation**
Recherche d'une efficience économique et gestionnaire

Une vision globale

4. Dynamisation de la politique des ressources humaines

[Mise en place des dispositions de l'accord issu du dialogue social du 5 juillet 2011, Transparence dans la nomination des responsables, Mise en place du référentiel des emplois et des compétences (REC), Développement de la gestion prévisionnelle des emplois, Nouveau statut des infirmiers, Création d'un ordre professionnel paramédical, Développement du système LMD]

5. Action sur les déterminants sociaux de la Santé

[action institutionnelle et intersectorielle]

6. Bonne Gouvernance

[Audit annuel automatique, Gestion basée sur des résultats]

Un impératif majeur : Réussir la généralisation du RAMED

1. La disponibilité du personnel

- Lutte contre l'exercice illégal de la médecine
- Partenariat Public-Privé [Médecins Libéraux à l'intérieur des hôpitaux]

2. La disponibilité des médicaments

- **2.2 milliards DHS en 2013** contre 675 millions en 2011 et 1.6 milliards en 2012
- Dotation supplémentaire aux CHU de 150 millions de DHS en 2012 pour faire face aux besoins en dispositifs médicaux onéreux.

Réussir la généralisation du RAMED

3. La prise en charge des maladies chroniques prévalentes en proximité (centres de rattachement)

- **Diabète** : Gratuité de l'insuline (38 000 000 dhs)
- **HTA et Cardites** :
 - 50 000 000 DHS de médicaments en 2012 contre 40 000 000 DHS en 2011
- **Insuffisance rénale terminale**:
 - 380 Millions DHS contre 247 millions en 2011
- **Consultations hebdomadaires « Diabète et HTA »**
(Jours et heures Fixes)

RAMED: Bilan 13 Mars – 31 Décembre 2012

- **Nombre de dossiers déposés : 1 727 776**
- **Nombre de cartes délivrées : 1 073 000**
 - **Soit 2 971 000 bénéficiaires :**
 - 77 % en situation de pauvreté;
 - 23 % en situation de vulnérabilité;
- **Réalisation de greffes d'organes**

Sept priorités d'actions

1. Réorganisation et renforcement des urgences médicales hospitalières et pré-hospitalières
2. Politique de Santé Mentale et Psychiatrique
3. Politique pharmaceutique nationale
4. Atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)
5. Organisation de l'offre hospitalière
6. Approche participative et dialogue social
7. Organisation d'un colloque national de la santé

1. Réorganisation et renforcement des urgences médicales hospitalières et pré-hospitalières

- 80 unités d'urgence de proximité (30 en 2012)
- 15 SMUR (6 en 2012)
- Heli-SMUR (1 à Marrakech en 2012)
- Un Numéro national d'appel Unique gratuit «141» attribué par l'ANRT
- 2 nouveaux centres (CHU) de prise en charge des brûlés : Oujda, Marrakech
- 1 Trauma-center à Marrakech

2. Santé mentale et Psychiatrique

- **Renforcement de l'offre de soins psychiatrique :**
 - 3 hôpitaux régionaux de 120 lits : Kenitra, Agadir et El Kelaa
 - Création de 3 services intégrés de psychiatrie de 30 lits (El Jadida, Khouribga, Khenifra)
- **Renforcement de la disponibilité des médicaments**
 - Psychotropes de 3e génération
52.000.000 DH en 2012, contre 30 000 000 DH
 - Prise en charge gratuite de plus de 70.000 schizophrènes et de plus de 3.000 malades dépressifs.
- **Création de 5 centres d'addictologie :**
 - Oujda, Tétouan, Agadir, Kenitra Tanger
- **Adaptation de la loi de 1959 conformément aux recommandations de la Déclaration des Droits de l'homme et du CNDH**

3. Politique Pharmaceutique nationale

- **Publication de textes réglementaires**
(Bio-équivalence des médicaments génériques, réactifs de laboratoires, dispositifs médicaux, Pharmacopée ...)
- **Réduction des prix de 320 médicaments**
- **Révision des procédures de fixation des prix des médicaments (nouveau décret)**

4. Atteindre les objectifs du millénaire pour le développement 2015 (OMD)

- **OMD4: Réduire la mortalité infanto-juvenile à 25 %° NV**
 - Mise en place de centres régionaux de réanimation néonatale
 - Formation du personnel en secourisme néonatal
 - Instauration de visites à domicile après l'accouchement
- **OMD5: Réduire la mortalité maternelle à 83 p. 100 000 NV**
 - Extension de la gratuité à la prise en charge des complications obstétricales et du bilan des grossesses à risque
 - Mise en place de 20 nouveaux SAMU obstétricaux
 - Instauration du diagnostic de la grossesse en milieu rural

5. Organisation de l'offre hospitalière

- **2 Hôpitaux mobiles**
- Amélioration de l'encadrement hospitalier
 - Création de pôles régionaux de spécialités
 - Hôpitaux affiliés aux CHU (El Jadida, Temara, Salé...)
- Construction de 2 nouveaux CHU (Agadir & Tanger)

6. Renforcement du dialogue social et de la démocratie sanitaire avec

- les syndicats du secteur public
- les syndicats du secteur privé
- les ONG et les Associations professionnelles

7. Organisation du colloque national sur la santé

- Elaboration d'une **charte nationale de la santé**

Bilan du ministère de la santé pour l'année 2012

les mesures d'urgences : 55 mesures

- **Généralisation du régime d'assistance médicale**
- Publication des textes (décrets) relatifs à la convention du 5 Juillet sur le dialogue social
- Elargissement de la couverture médicale pour la prise en charge des complications de la grossesse, ainsi que les examens et les bilans de biologie
- Adoption de **la stratégie nationale de lutte contre le SIDA 2012-2016**
- Formulation et mise en œuvre d'une **politique nationale du médicament** et la réduction des prix **de 320 médicaments**

Bilan du ministère de la santé pour l'année 2012

les mesures d'urgences : 55 mesures

- **Adoption de la stratégie nationale** pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et infantile
- **Rendre disponible les prestations d'hémodialyse** pour les malades atteints d'insuffisance rénale chronique terminale économiquement démunis
- **Élargissement et mise à niveau de l'offre de soins hospitaliers:** services d'oncologie de Fès, centre d'oncologie gynéco-mammaire de Casablanca, **ouverture de deux hôpitaux M'rirt et Zagora**, construction et réaménagement de **99** structures de soins de santé de base et **154** logements de fonction pour les professionnels de santé en milieu rural

Bilan du ministère de la santé pour l'année 2012

les mesures d'urgences : 55 mesures

- Lancement, organisation et développement des **urgences médicales**
- Appel à la candidature pour **192 postes** de responsabilité
- Encadrement juridique du secteur et **publication des lois organiques :**
 - Loi sur l'ordre national des médecins
 - Loi sur les dispositifs médicaux
 - Loi sur les Centres Hospitaliers Universitaires
 - Loi sur les stupéfiants (Morphiniques)
 - **13 décrets**
 - La décision gouvernementale de lutte contre les pratiques illégales des professionnels dans les secteurs public et privé
 - Activité d'inspection et de contrôle des structures de santé

Priorité du plan d'action du ministère de la santé pour l'année 2013

- Couverture médicale de base : renforcement des mesures de généralisation du RAMED et l'opérationnalisation de la couverture médicale des **professions libérales**
- Développement des services d'urgence de proximité
- Réduction des prix des médicaments par la révision du décret de 1969
- La prise en charge des maladies transmissibles et chroniques (**maladies mentales et psychiatriques, tuberculose, diabète**)
- Ouverture du centre hospitalier universitaire d'Oujda, de la deuxième tranche du CHU de Marrakech, du centre hospitalier régional d'El Jadida (Annexe du CHU de Casablanca) et de deux hôpitaux mobiles
- Organisation du colloque national sur la santé (**Juillet 2013**): charte nationale de la Santé.